



Informations aux familles, visiteurs et patients sur les aliments apportés

Si vous avez l'autorisation
de l'équipe soignante
d'apporter des aliments
Merci de respecter
les consignes suivantes
pour assurer
une sécurité alimentaire

01 Vérifiez obligatoirement auprès de l'équipe soignante

que votre proche n'ait pas une alimentation spécifique durant son hospitalisation :



- Pauvre en sel
- A texture modifiée pour prévenir les risques de fausses routes aux liquides et/ou solides
- Des allergies alimentaires
- Une surveillance alimentaire prescrite par le médecin



02 Evitez tout risque d'intoxication alimentaire

En respectant les conditions de préparation et de conservation

Lavez-vous les mains avant de manipuler les aliments

Pas de rupture de la chaîne du froid ou du chaud.

Pour cela, utilisez des boîtes isothermes ou glacière avec pain de glace pour le transport.



03 Consommez

immédiatement tout aliment, chaud ou froid, apporté à la clinique.

Ne le conservez pas



04 Informez l'équipe soignante

des quantités d'aliments apportés et consommés lors d'une surveillance alimentaire prescrite par le médecin. Une surveillance prescrite permet d'évaluer les apports alimentaires journaliers.



05 Ne donnez pas

vos repas ou aliments servis à votre voisin de chambre.



06 Afin de respecter la réglementation de la liaison chaude

lors de permissions, le repas ne sera pas conservé si vous êtes absent à 17h30, au moment de la distribution.

